

Echange...

MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE GUEUGNON



Hiver 2024/2025

Meilleurs voeux !

#4



La Gueugnonnaise



Economie
Avenir Boutique



Syntaxe Erreur 2.0

FAISONS LE POINT
ENSEMBLE AU FIL
DES SAISONS





Bruno Quiquandon, Président de l'OMFS a remercié tous les partenaires d'Octobre Rose :

FCG Foot, Aperam, Groupama, Conseil départemental, Comité des Fêtes de la Chapelle au Mans, Club Allure Libre de Gueugnon, COSVT, Marly Rando, Gym de Vendennes, Mad'Danse, Club Féminin, Amicale Laique, société EPUR, Mon P'tit Dressing, UCAI, Chez Vivien, Collège Jorge Semprun, handball club Gueugnon, Gourmandise des Pains, Boulangerie Lacroix, Boulangerie Théréau, Auchan, Intermarché, Entreprise Pessin, Syntaxe Erreur 2.0, Du Pré à la Cagette, FCG section Tennis, Sérirosi, la Ville de Gueugnon...

Une participation en hausse

Pour cette 9^{ème} édition, l'OMFS, organisateur de «La Gueugnonnaise» pour Octobre Rose peut se féliciter car un nouveau record a été atteint. Cette année **937 personnes** se sont inscrites au départ contre 792 l'année dernière. Les participants ont reçu un tee-shirt avec cette année un nouveau floccage représentant le pont Emiland Gauthey.

Gueugnon, ville rose

Beaucoup de commerçants se sont également investis pour soutenir la lutte contre le cancer du sein en décorant leurs vitrines. La vente des «rubans roses» et pâtisseries par trois boulangeries a permis à elle seule de récolter la somme de 1 200 €. La ville a également joué le jeu que ce soit par la décoration des structures à l'intérieur comme à l'extérieur, ou en organisant une vente de gâteaux par l'intermédiaire du COSVGT ainsi qu'une journée «Tous en rose».



Le personnel municipal aux couleurs d'Octobre Rose



L'hôtel de Ville a affiché les couleurs pendant tout le mois d'octobre



9 000 € de bénéfice soit :

2 250 € x 4

pour **4 associations locales** qui soutiennent la lutte contre le cancer du sein et les malades

- Bien Être en Oncologie
- Association Ailes Aident
- Les 4 Saisons (Association de Paray le Monial)
- Ligue contre le Cancer Comité de Saône et Loire 71

Sommaire

Retour sur les derniers mois

P. 4-5 - L'ACTU EN IMAGES

A la loupe

P. 6-7 - ÉCONOMIE

Nouveaux commerces

P. 8 - ILS ONT CHOISI GUEUGNON

Votre Com Com

P. 9 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rencontre

P. 10-11 - SYNTAXE ERREUR 2.0

Ils travaillent pour vous

P. 12 - SERVICE DÉVELOPPEMENT URBANISME

Vivre ensemble

P. 13 - JOURNÉE DU HANDICAP

Vivre ensemble

P. 14- CAMPAGNE DE STÉRILISATION

D'une génération à l'autre

P. 15 - SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

En coulisse

P. 16 - TIERS LIEU CULTUREL

Tribune

P. 17 - VOS ÉLUS S'ADRESSENT A VOUS

Agenda

P. 18-19 - LE P'TIT GUEUGNONNAIS

A savoir

P. 20 - CONCERT GARDE RÉPUBLICAINE

Informations pratiques

HÔTEL DE VILLE

9, rue de la Liberté - 71130 Gueugnon

Tél. 03 85 85 50 50

Mail : mairie@ville-gueugnon.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 15

www.gueugnon.fr

Magazine Municipal N° 4

Janvier 2025

Responsable de la Publication : Dominique Lotte

Rédaction : Fernand Bouiller, Céline Foret, Marie-Laure Ducroux,

Tania Rizet, Nathalie Ferrière, Sandra Grillet, Véronique Vaizant

Réalisation : Service Communication

Photos et Images : Adobe stock, Ville de Gueugnon, CCEALS

Bertrand Poizeau

Impression : Imprimerie Moderne, Gueugnon

Distribution : Ville de Gueugnon

Edito



Au moment d'écrire ces quelques lignes, nous remémorer, dans les premières pages de ce journal des éléments marquants de la fin d'année 2024 à Gueugnon est synonyme de la volonté de notre ville de porter une dynamique de vie pour notre population.

C'est d'autant plus nécessaire que l'actualité nationale et internationale est si navrante, dérangeante et déstabilisante.

2025 s'ouvre également avec de nombreux défis, doutes et difficultés.

Sans parler des budgets de nos collectivités dont nous ne mesurons pas la complexité à les construire tant le gouvernement est absent ; les politiques publiques sociales et économiques de notre ville et de notre intercommunalité seront déterminantes pour accompagner notre territoire, nos populations et nos entreprises.

Les effets négatifs suggérés doivent nous imposer un volontarisme décuplé :

- pour maintenir un cap
- pour opter à une dynamique affirmée
- pour activer tous les leviers d'accompagnement public

L'énergie que j'enjoins à chaque élu, chaque acteur économique, chaque adhérent associatif, à notre jeunesse, porte un avenir à notre commune, porte GUEUGNON avec et pour ses habitants.

Que 2025 apporte à chacune et chacun d'entre vous bonheur, santé, prospérité et épanouissement.

Fidèlement.

Dominique LOTTE

Maire de Gueugnon, Président de la CCEALS
Vice-président du Conseil Départemental



Ouverture de la Saison Culturelle

Jeudi 26 septembre, le service culture a présenté la saison culturelle 2024/2025 : au total 21 événements qui s'échelonneront d'octobre 2024 à juin 2025, en collaboration avec les associations et le cinéma. Pour connaître l'intégralité du programme, vous pouvez consulter le site de la ville (www.gueugnon.fr) ou demander le dépliant dans une structure municipale (mairie, bibliothèque, France services...)



Inauguration de la Maternelle Joséphine Backer

Lundi 4 novembre, Dominique Lotte entouré d'élus, des 3 enseignantes et des agents de la collectivité a dévoilé la nouvelle plaque de l'Ecole Maternelle Backer



Halloween

Les enfants de l'accueil de loisirs 1,2,3 VaCanCes ont envahi la mairie et les commerces du centre-ville pour faire le plein de bonbons.



Commémoration du 11 novembre

Associations d'anciens combattants, enfants des écoles, enseignants, pompiers, élus et population étaient rassemblés pour la commémoration de l'Armistice actant la fin de la Première Guerre Mondiale et pour rendre hommage à tous ceux qui sont tombés pour la France pour défendre notre liberté.

Forum de l'Orientation et de l'Emploi

Vendredi 4 octobre, demandeurs d'emploi et élèves se sont rendus au salon Bourgogne. Une cinquantaine de structures (entreprises, agences d'interim, organismes de formation) ont répondu à leurs interrogations.



Loto intergénérationnel

Mercredi 13 novembre, familles, parents, grands parents, enfants ont participé en binômes au loto partagé organisé par l'Espace Arc en Ciel au hall des expositions. Un après-midi dans la joie et la bonne humeur

Accueil des nouveaux arrivants

Les personnes installées dans notre ville en 2024 et qui s'étaient faites connaître auprès des services de la ville ont été reçues par les élus en salle des mariages le 4 décembre. 56 familles se sont manifestées. L'occasion pour le maire de leur présenter notre ville et de leur remettre un cadeau de bienvenue.



Soirée des Lucioles

Vendredi 6 décembre, le public était venu nombreux place de l'Eglise pour le lancement des illuminations. Une soirée réussie avec de nombreuses animations organisées par le service culture de la ville : activités pour les enfants, chants de Noël, show pyrotechnique... et bien sûr le vin chaud et le chocolat servi par les élus.



Décorations de Noël

Cette année encore le pôle technique a fait preuve d'originalité dans ses décorations. Ne manquait que la neige...



Maintenir et accompagner notre activité commerciale

Le mot de Fernand Bouiller

Adjoint à l'économie, l'urbanisme et la politique de la ville

La volonté de la Commune de Gueugnon est de poursuivre l'aide et le soutien apporté aux porteurs de projets. Dans un contexte économique fragilisé, l'objectif est d'encourager et de favoriser les initiatives, d'inciter les propriétaires à maintenir la destination de locaux commerciaux en cœur de ville et de participer à l'évitement de la multiplication des pas de portes fermés.



UNE OFFRE COMMERCIALE PLUTÔT SATISFAISANTE

Dans le cadre du programme de revitalisation et de développement du territoire «petites villes de demain», Gueugnon a signé, le 31 mai 2023, une convention avec le Conseil Départemental, portant sur l'attractivité de notre bassin de vie. Ce programme vise à mener des actions en faveur de la préservation et du développement du commerce de détail en centre-ville et a conduit la CCI à réaliser un observatoire de l'offre commerciale à Gueugnon.

Des commerces plus nombreux depuis 2021

Comme le souligne le diagramme ci-dessous, notre ville compte 122 commerces en activité avec un taux de vacance en diminution de 1.3% depuis 2021 et une augmentation du nombre de commerces (**environ 3 %**). Les services à la personne représentent environ 30 % contre 12 % pour la santé et l'alimentation qui est toutefois un poste en hausse.

Zone de chalandise des commerces de Gueugnon

➤ 14 200 habitants

➤ 7 000 ménages

➤ Pouvoir d'achat 12 000 €/ménage

➤ 56 % : part de l'alimentaire

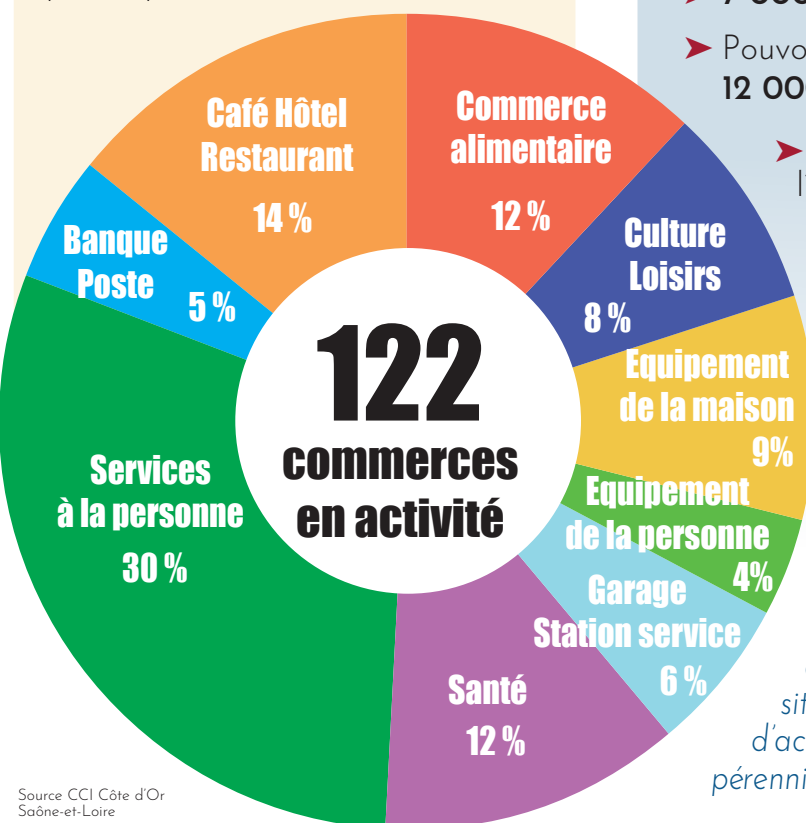
(qui s'explique par la présence de 4 grandes surfaces)

➤ 55 % : part du pouvoir d'achat réalisé à Gueugnon par les habitants de la zone de chalandise.

➤ Ce taux s'élève même à 72 % pour les habitants de Gueugnon.



L'offre commerciale est plutôt satisfaisante malgré l'absence de commerces indispensables aux personnes, avec un linéaire principalement situé en centre-ville (à préserver) et un besoin d'accompagnement pour le renouvellement et la pérennisation de nos commerces.



Source CCI Côte d'Or
Saône-et-Loire

Avenir Boutique : un dispositif d'accompagnement apprécié

La Commune de Gueugnon a souhaité faciliter l'implantation de porteurs de projets dans le commerce et l'artisanat et lutter contre la déprise commerciale en mettant en place, notamment, un dispositif intitulé « Avenir Boutique Gueugnon ».

Par délibération du conseil municipal du 8 février 2018, le principe de création et de lancement de ce dispositif a été approuvé et a été étendu à un appel à candidature permanent, renouvelé chaque année depuis 2019.

Celui-ci comporte trois niveaux d'interventions directes par remboursement d'une partie d'un loyer, **maximum 500 € par mois**, auprès des commerçants locataires d'un espace commercial :

➤ **modalité A** : jusqu'à 6 500 €, dégressive, sur deux ans et visant à encourager la création d'entreprises offrant des biens et services nécessaires à la population

➤ **modalité B** : maximum de 1 500 € sur six mois, dans le cadre de la reprise d'une activité déjà existante ou de la création d'une activité non concurrentielle

➤ **modalité C** : maximum de 750 € sur six mois, dans le cadre de la création d'une activité concurrentielle, pour la préservation du commerce de proximité

Quelques chiffres....

- 28 commerçants/artisans ont bénéficié ou bénéficient encore du dispositif d'aide après le dépôt d'un dossier de candidature
- 16 sont toujours en activité
- Total versé : 45 500 € depuis 2018



Chrystelle Delavier a bénéficié du dispositif «Avenir Boutique» pour son magasin de vêtements de seconde main «Frip and Del's» installé au 11, rue Jean Jaurès. Ce commerce s'inscrit dans une démarche de développement durable et de conscience écologique pour une mode plus respectueuse de l'environnement et à un prix de 50 % à 80 % moins cher.

«La boutique partagée» accueille un collectif de 22 artisans et producteurs locaux au 6 rue de la République. Cette initiative a permis de mutualiser les moyens et de présenter les créations et productions de chacun en limitant les risques.



Franck Alliot a ouvert «La Boucherie de l'Arroux» au mois de juillet au 13 rue de la Liberté. L'ouverture de ce commerce était attendue par tous les Gueugnonnais qui désespéraient de ne plus avoir de boucherie-charcuterie en centre-ville, un paradoxe au cœur du charolais-brionnais.

Au printemps : CHÈQUES CADEAUX par la CCEALS pour booster le commerce local



En partenariat avec la Fédération Départementale des Unions Commerciales de 71, la Communauté de Communes mettra en place une opération «Chèques Cadeaux» sur tout son territoire au printemps 2025.

C'est une action économique forte à hauteur de **100 000 €** en direction de la population et des commerçants et qu'elle financera à hauteur de **25% sur son budget**.



NOUVEAUX COMMERCES

Ils ont choisi Gueugnon



Pizz'House

39, rue des Marnays
Tél. 07 59 62 45 24

Facebook, Insta, Snapchat

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 11 h à 23 h
vendredi et samedi : de 11 h à 1 h du matin
dimanche : de 17 h à 23 h

C'est un retour aux sources pour David Martin et Simon Lamotte qui viennent de s'installer dans le quartier des Gachères, à la place du restaurant oriental «La Médina».

Vous pourrez trouver chez eux un large choix de pizzas, entières ou à la part, des portions généreuses. Parmi elles, la pizza à la crème truffée, une spécialité que David Martin a ramenée du sud où il travaillait dans la restauration après avoir exercé dans l'hôtellerie. La pâte, fine et croustillante, c'est le domaine de Simon Lamotte, formé en boulangerie. Alors n'hésitez pas à passer commande. Livraison à domicile possible.

L'atelier du tatouage

16 rue de la République
Tél. 06 50 92 27 51

latelierdutatouage71@gmail.com

Depuis le 13 novembre, Nicolas Caillot a ouvert son salon de tatouage dans la rue de la République, dans un espace moderne et cosy. Tatouage traditionnel, pop culture, blackwork tattoo... vous pourrez choisir ce qui vous convient. Son travail commence par l'écoute du client pour comprendre ses attentes, ses préférences avant de créer le motif sur tablette, puis de le réaliser selon des règles d'hygiène strictes.

Son sens artistique, Nicolas Caillot a pu le travailler dans une école d'art à Lyon. Son goût pour le dessin l'a conduit au tatouage, un art qui demande maîtrise et technique. Autrefois employé dans une grande surface parodienne, ce nouveau commerce lui permet d'allier ses deux passions, l'art et le contact avec la clientèle. Venez le rencontrer et vous renseigner. Vous pouvez également offrir un tatouage sous forme de bon cadeau.



Le P'tit Destock

37 rue de la République - Tél. 06 38 94 07 24

Facebook : Destock 71

Horaires d'ouverture :

lundi et mardi : de 10 h à 12 h
jeudi, vendredi et samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Un nouveau commerce a ouvert le 6 décembre dans la rue de la République. Maud Turelier propose des articles issus du destockage, de ventes aux enchères ou d'invendus. Vous trouverez de nombreux articles : jeux, jouets, produits d'hygiène, bazar, déco... à des prix très attractifs.

A partir de janvier, un coin café sera aménagé pour recevoir les clients avec plus de convivialité. N'hésitez pas à pousser la porte de son magasin.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME

Le développement économique
Un élément majeur de l'attractivité de GueugnonL'économie,
une compétence communautaire

La compétence est mise en œuvre sur les 30 communes qui composent le territoire, dont deux villes centres : Bourbon-Lancy et Gueugnon.

Ce territoire, qui compte environ 6 000 emplois, bénéficie d'une grande diversité d'entreprises industrielles, artisanales et commerciales, allant de structures employant plus de 800 salariés à d'autres n'en comptant que quelques-uns seulement.

La loi Climat et Résilience incite à examiner et à réfléchir à l'utilisation des ressources foncières pour ces activités, notamment à Gueugnon.

La CCEALS a donc décidé de réaliser une étude en collaboration avec l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (une antenne de la Région), dans le but d'élaborer un **schéma de développement économique** pour notre territoire.

Le diagnostic territorial

Gueugnon bénéficie d'un tissu industriel et artisanal riche et diversifié, composé de nombreuses TPE et PME aux savoir-faire variés, installées sur des zones d'activités économiques (ZAE).

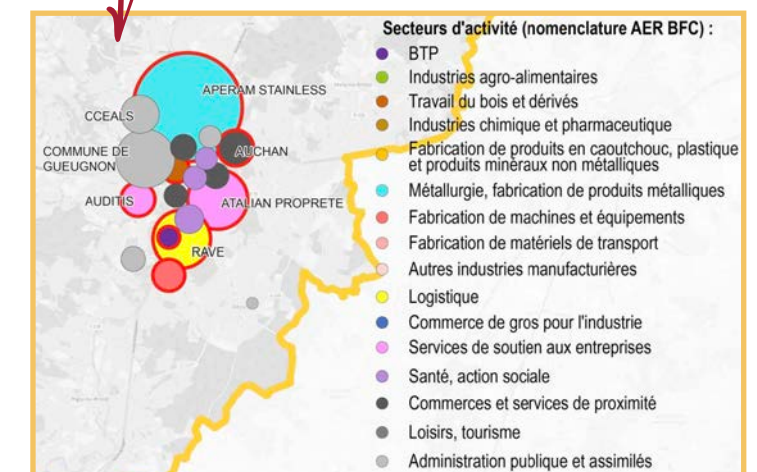
Douze sites économiques ont été recensés à Gueugnon, regroupant plus de quatre-vingts occupants, avec un taux de vacance très faible. La disponibilité foncière directement exploitable reste limitée, avec environ **6,5 hectares disponibles sur la zone de Chazey «Les Verdys»**.

L'industrie et les activités qui y sont rattachées constituent le principal employeur de notre territoire, avec **plus de 1 000 emplois**. En revanche, on constate qu'environ 1 000 personnes quittent et rejoignent notre territoire quotidiennement.

Chazey,
une zone d'activité à développer

Chazey constitue une zone d'activité particulière, caractérisée par des spécificités variées : une partie dédiée à la formation, aux loisirs, une carrière, des activités maraîchères et un pôle d'entreprises actif depuis plusieurs dizaines d'années sur la zone sud.

L'objectif est de créer une zone structurée sur la partie nord, au lieu-dit «Les Verdys». Cette extension, prévue en deux phases, verra **une première tranche de 4 hectares réalisée en 2025**, offrant l'opportunité d'accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire.



ZAE de Chazey
avec projet
d'aménagement de
la zone «Les Verdys»
prévu courant 2025

- Parcelles disponibles classées UX transférées à la CCEALS
- Parcelles destinées au maraîchage appartenant à la Ville de Gueugnon
- Parcelles disponibles classées I AU x 1
- Parcelles disponibles classées I AU x 2
- Parcelles transférées à la CCEALS classées UX

Transport à la demande



Extension du service

Depuis l'été 2024, la communauté de communes entre Arroux, Loire et Somme propose aux habitants des 30 communes qui la composent un service de transport à la demande (TAD) principalement pour **des rendez-vous médicaux** et pour **des personnes de 70 ans et plus**.

Cette extension du TAD à l'ensemble du territoire intercommunal couvre une zone de destinations élargie, en permettant, par exemple, d'aller **jusqu'à Mâcon ou encore Chalon-sur-Saône**. Les déplacements seront effectués par la société de transport «Sarasin» de Gueugnon.

Pour avoir plus d'informations sur ce transport à la demande, vous pouvez vous rendre sur le site de la communauté de communes (www.cceals.fr) ou contacter le guichet unique au **03 85 85 49 30** (mutualisé avec la Mission Locale).

À noter : cette extension du TAD ne remplace pas «La Navette» (transport à la demande de la ville de Gueugnon) mais elle vient compléter ce dispositif déjà existant.

SYNTAXE ERREUR 2.0

Economie sociale et solidaire autour du numérique

L'association accompagne toujours plus d'habitants dans le monde très évolutif du numérique. En quarante ans, elle n'a cessé de progresser jusqu'à devenir aujourd'hui un acteur incontournable pour diminuer les inégalités et réduire la fracture numérique. Ce terme désigne l'écart entre les personnes qui accèdent facilement à la technologie au quotidien et celles pour qui ce n'est pas le cas, soit par manque de moyens, soit par manque de connaissances.

Le numérique est aujourd'hui un passage obligé dans nos actions du quotidien. Un accès limité à internet peut entraver la recherche d'emploi, l'accès à l'information, la gestion des services administratifs en ligne, les démarches de santé...

Lutter contre «l'illectronisme» est donc un réel enjeu social, économique et politique. L'association Syntaxe Erreur 2.0 s'y emploie de diverses façons : la formation, l'accompagnement, la collecte, le reconditionnement d'appareils connectés, la revente à prix réduits, les animations numériques pour tous...

Depuis 2015 où **Syntaxe Erreur 2.0** a vu le jour, son activité s'articule autour de **4 pôles** :

- ◆ Ordi 3.0
- ◆ Formation
- ◆ Fablabinox
- ◆ Repair Café



Gilles Prost, président et Didier Degrange, secrétaire de l'association Syntaxe Erreur 2.0 sont entourés de nombreux bénévoles, ici Hubert Franck et Jacky Lauvernier

8 salariés et une quarantaine de bénévoles

En plus des 8 salariés, l'association peut compter sur un alternant et un grand nombre de bénévoles passionnés qui donnent de leur temps sans compter. La plus grosse activité reste la collecte et le reconditionnement de matériels via le label national Ordi 3.0. Il y a eu environ 1400 passages en 2023 sur ce Pôle, un chiffre largement dépassé en 2024.



Que ce soit pour un conseil, une réparation ou l'achat d'un matériel reconditionné, l'association accueille de nombreux usagers chaque jour.



Après 3 semaines d'immersion au Fablab, les jeunes de la Mission Locale du Charolais ont témoigné de leur expérience auprès de David Roche, sous-préfet de Charolles, de représentants du département, de la CCEALS et de la fondation «Orange».

Pôle Ordi 3.0

Une deuxième vie pour l'informatique

Le pôle **Ordi 3.0** collecte du matériel auprès des particuliers, des entreprises ou des collectivités. Il est soit reconditionné et revendu à bas prix, soit recyclé. La réparation de smartphones a été stoppée pour se concentrer uniquement sur les ordinateurs fixes et portables.



Laurence Candito, animatrice du réseau régional Ordi 3.0



Repair Café

Réparer ensemble et ne plus jeter

Le Repair Café s'inscrit parfaitement au sein de l'association dans cette logique d'économie solidaire, circulaire et de réduction des déchets électroniques et électriques. L'accès est libre, sous le préau de l'ancienne école, rue Danton. Un atelier où prime le partage de compétences, l'expérience et la convivialité. Depuis 2023, il est complété par Repair Couture

Repair Café (de 14 h à 16 h) : **9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars 2025**, 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois

Repair Couture : 2^{ème} et 3^{ème} jeudi du mois

SYNTAXE ERREUR 2.0

Quai de l'Europe - **03 85 24 22 76**

Pendant les travaux, les bureaux sont transférés au 17 rue Danton (bâtiment derrière la pharmacie)

Mail : contact.syntaxe@syntaxerreur2-0.fr - Site : syntaxerreur-2-0.fr



Pôle Formation

Formations aux usages du numérique

Syntaxe Erreur 2.0 se déplace sur tout le territoire du Charolais Brionnais avec ses véhicules itinérants dans le cadre de partenariats avec des organismes publics (Département de Saône et Loire, Mission Locale, Pôle Emploi, Mairies, Communautés de Communes...) ou privés (particuliers, AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis, Crédit Agricole...). En 2024, l'équipe composée de bénévoles et de conseillers numériques a apporté une formation à plus de 500 personnes sur tout le territoire.

«Cette branche d'activité est elle aussi tributaire de financements publics et privés, les contrats s'étalant sur une année la plupart du temps, trois au maximum. La difficulté pour l'association est de se projeter à long et moyen terme sur ces animations pourtant primordiales» regrette Gilles Prost.

Pôle Fablabinox

Laboratoire collaboratif high-tech



Syntaxe erreur 2.0 a développé cette activité qui permet d'accueillir de nombreux jeunes et de tester l'usage d'outils, notamment d'imprimantes 3D, découpeuses laser, d'une brodeuse numérique... Ce parc machines est à disposition des adhérents dans le cadre d'un laboratoire de découverte et de partage des compétences et savoirs. L'association intervient également partout dans le département que ce soit en Ehpad avec les casques virtuels ou dans les écoles avec récré bidouilles.

Syntaxe Erreur 2.0 personnalise divers objets avec photos, broderies, transferts... Renseignez-vous !



Réhabilitation et construction d'une extension

Les travaux ont commencé en septembre et devraient se terminer en juin 2025. De 170 m² actuellement, l'association va passer à environ 750 m². Une bouffée d'air pour Syntaxe Erreur 2.0, à l'étroit dans des locaux exigües. Après travaux, les quatre pôles seront regroupés sur un même site pour plus de cohérence et de visibilité. Un investissement de 1,1 M. d'€, à la hauteur des ambitions de Syntaxe Erreur 2.0 et qui sera financé en grande partie par l'Etat, la Région Bourgogne Franche Comté, la CCEALS avec toutefois un recours à l'emprunt pour l'association.



A VOTRE SERVICE

Le Service Développement Urbanisme

Le service développement est rattaché au Pôle Habitat Urbanisme Développement. Il participe à la mise en œuvre et à la traduction de l'activité communale en matière d'aménagement, d'habitat et de politique de la Ville et assure le suivi et la gestion du patrimoine immobilier de la collectivité.



Basé au 1^{er} étage de l'immeuble administratif, 6 rue de l'Abreuvoir, le service se compose de 3 agents qui interviennent dans de multiples domaines faisant appel à diverses compétences, en matière d'urbanisme, de construction et d'habitation, de sécurité publique, d'environnement, ainsi qu'à de nombreuses réglementations.

- Préparation de la **Commission Communale des Impôts Directs** chargée d'émettre un avis sur les valeurs locatives
- **Gestion de différents types de conventions** (servitudes, mise à disposition de locaux, baux professionnels...) et intervention en faveur du commerce de proximité, avec l'accueil des porteurs de projets en recherche de locaux disponibles et le suivi du dispositif «Avenir Boutique»
- Prise des **arrêtés du Maire relatifs à la police de la circulation et du stationnement**
- Etablissement des dossiers de **demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**, suivi des levées de prescriptions sur les bâtiments émis lors des visites périodiques de sécurité ou d'ouverture des Établissements Recevant du Public (ERP)
- Réception des déclarations de **terrasses, ventes au déballage, et en liquidation des commerces**, mise à jour des autorisations de stationner pour les taxis et les licences de débits de boissons
- Complétude du **plan d'adressage de la Commune...**

Des missions variées

- **Accueil des administrés** pour les informations relatives au cadastre ou aux règles du Plan Local d'Urbanisme
- Accompagnement dans la **constitution des dossiers de demande d'autorisation de construire** puis enregistrement et suivi en lien avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) du Pays Charolais Brionnais basé à Paray le Monial.
- **Mise en œuvre et suivi des projets structurants de construction et d'aménagement** avec les porteurs de projets privés et les bailleurs sociaux pour la réhabilitation et la construction de logement ou autres structures.
- Participation à la réflexion engagée dans le cadre du dispositif « **Petite Ville de Demain** » et à l'élaboration de l'**Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)** ainsi que dans celle du Plan Local d'urbanisme Intercommunal.
- **Gestion du patrimoine foncier et immobilier de la Commune** avec suivi des opérations de ventes d'immeubles bâtis (Maison du Bourg, commerce et habitation 11 rue de la Liberté, Maison des Italiens...) et non bâtis, terrains destinés à l'accueil de projets de constructions (12 logements destinés à la vente portés par Coop Habitat Bourgogne, requalification du site du Vieux Fresne avec un projet d'aménagement d'un lotissement de 8 lots à bâtir...), baux de location des logements communaux.



- Etablissement et suivi de dispositifs **d'aide et règlements divers** tel que celui de la Prime à la construction.

Le suivi du Système d'Information Géographique et la conception de plans sont assurés par un agent rattaché au Pôle.

- **+ de 250 demandes d'autorisations d'urbanisme traitées en 2024**
- **20 foyers** ont bénéficié d'une prime (de 5 000 à 3 000 €) pour la construction d'une maison individuelle depuis décembre 2017
- **+ de 100 arrêtés liés aux travaux ou aux manifestations en 2024.**



La Villa : une résidence de 12 appartements mis à la vente par Coop Habitat Bourgogne et qui ont rapidement trouvé preneurs

COLLÈGE JORGE SEMPRUN

Journée du Handicap

La journée du handicap ouvre le parcours citoyen des élèves et s'inscrit dans la politique éducative du collège et son projet d'établissement. Cette année, elle a eu lieu le jeudi 19 novembre 2024 et était intégrée dans la programmation de la semaine de l'inclusion du département de Saône et Loire. Cette journée consiste à présenter, expliquer et faire vivre aux élèves de 6^{ème}, sur une journée complète, différents types de handicap en lien avec le monde de l'école.



La Journée du Handicap permet aussi de mettre en lumière concrètement les conséquences de ces handicaps sur la vie quotidienne de camarades qui pourraient en être porteurs. L'objectif est de modifier les comportements : l'empathie, la compréhension, le changement de regard, de jugement, sont les effets attendus et constatés depuis 2022.

3 objectifs

- **Banaliser le handicap** en l'expliquant, l'illustrant ou le faisant vivre
- **Libérer la parole des élèves touchés** par ces handicaps par des témoignages, des ateliers
- **Développer une culture d'accessibilité** des apprentissages et de l'inclusion

Le journée du handicap émane du constat que de plus en plus d'élèves sont touchés par un ou plusieurs handicaps et que la plupart du temps les sensibilisations organisées concernant le handicap sensorimoteur, ne permettent pas à certains élèves de se sentir concernés. L'entrée par le parcours citoyen, en lien avec le scolaire, permet une découverte plus large de différents types de handicaps, modifiant avant tout les comportements des élèves touchés mais également celui de leurs camarades.



Patrick Fornet au centre, vice champion paralympique d'haltérophilie

4 ateliers participatifs

- Un atelier sur le **handicap sensorimoteur**, réalisé en partenariat avec l'association de l'Élan Chalon et les élèves de Formapi permettant une pratique du handisport.
- Un atelier sur la **dyslexie**, encadré par les professeurs de français de l'établissement (les élèves doivent effectuer une copie dans la peau d'un élève dyslexique : les lettres du texte bougent sans arrêt)
- Un atelier sur la **dyspraxie**, encadré par la professeure documentaliste de l'établissement et un autre professeur (les élèves doivent reproduire une figure géométrique simple à deux en utilisant qu'une seule main chacun)
- Un atelier sur le **TSA** qui sera cette année encadré par des personnels de l'association des «Papillons Blancs d'entre Saône et Loire» (auparavant encadré par le Directeur de SEGPA et l'enseignant référent de secteur).



Une meilleure connaissance du handicap

La journée du handicap est une journée importante et attendue par les élèves et les membres de l'établissement et de la communauté éducative. Elle les sensibilise et permet une ouverture d'esprit sur des handicaps de plus en plus présents dans la société et rend concrets des concepts souvent abstraits et qui peuvent faire peur aux élèves. Depuis sa création, la journée du handicap a permis à plusieurs élèves de libérer leur parole en avouant à leurs camarades être touchés par un handicap, en leur laissant la possibilité de l'expliquer, de l'illustrer et de le partager.



La commune se mobilise en 2025

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DE CHATS ERRANTS

La DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) communément appelée «Services Vétérinaire», suite au constat de prolifération des chats dans l'hexagone a lancé une campagne nationale de stérilisation des chats errants. Impactée par ce fléau, la commune de Gueugnon a répondu à cet appel à projet. L'annonce a été faite lors du conseil municipal du 12 décembre 2024.

La campagne de stérilisation doit se dérouler sur les six premiers mois de 2025. Seuls les chats non identifiés seront stérilisés et pucés. Ils deviendront des chats libres enregistrés appartenant à la ville de Gueugnon.

En France, de nombreux chats sont laissés en liberté et nourris par les habitants sans qu'ils soient formellement leur propriété. Cela génère, dans les quartiers, des proliférations de chats difficilement maîtrisables par les municipalités.

Gueugnon n'échappe pas à ce constat c'est pourquoi, s'engager dans une campagne de stérilisation, est apparu indispensable.

Malgré leur charme et leur place essentielle dans nos vies, les chats nécessitent une gestion responsable pour éviter les impacts négatifs liés à leur prolifération et à leur comportement naturel. **Stériliser votre chat est un geste important** pour limiter ces effets tout en favorisant leur bien-être.

De janvier à juin 2025, les chats seront capturés de manière douce avec des cages prévues à cet effet. Les animaux non identifiés (puce, tatouage) seront emmenés, stérilisés, puis relâchés sur le site de capture.

Subvention de la DRAAF
11 389 €
pour 40 femelles et 40 mâles



Action financée par la ville de Gueugnon et mise en œuvre par l'association « Les chats de l'ombre ».



En 2024, un phénomène courant est observé par l'équipe de l'Espace Arc en Ciel et ses partenaires : les parents se sentent plus que jamais sous pression, particulièrement influencés par les réseaux sociaux, qui les poussent à vouloir être «irréprochables» dans leur rôle. Face à ce constat, les parents se posent des questions sur leurs pratiques éducatives.

Pour répondre à ce besoin, l'Espace Arc en Ciel a lancé «La semaine de la parentalité». L'objectif principal était de rassembler les services locaux dédiés aux familles pour les rendre plus visibles, accessibles, et encourager des moments de partage en famille. La programmation a inclus des activités telles que l'inclusion des parents dans les classes de maternelle, des conférences, un théâtre forum, des séances de sophrologie parent/enfant, ainsi qu'un après-midi festif. **En tout, 295 personnes ont participé à cet événement.**

Les remerciements sont adressés à l'ensemble des partenaires du secteur petite enfance de la ville de Gueugnon (RPE, Multi-accueil), à la Protection Maternelle et Infantile, à la Mission Locale du Charolais, aux Universités Populaires de Parents, à la Communauté de Communes d'Entre Arroux Loire et Somme, à la Bibliothèque du Pays de Gueugnon, à Angélique Ribeiro (Sophrologue), à Aurélie Thomas (professeur de Yoga), à l'Association Multiméga, ainsi qu'aux bénévoles de l'Espace Arc en Ciel et aux élus de la ville de Gueugnon. Tous se sont investis dans la conception, la réalisation et le bilan du projet.

Amrane Tebaï, directeur de l'Espace Arc-en-Ciel et Marion Kacem, référente famille

D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

ESPACE ARC-EN-CIEL

Semaine de la parentalité

Une action financée par un appel à projet de Parents 71

Parents 71 est le nom du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement (Réaap) de Saône-et-Loire. Il est piloté conjointement par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de Saône-et-Loire. C'est un lieu d'échanges, de confrontation des pratiques, de mutualisation de connaissances qui s'adresse à toutes les familles ainsi qu'aux professionnels et bénévoles investis dans le soutien à la parentalité.

Par l'intermédiaire d'appels à projets, il participe au financement d'actions dont l'objectif est de mettre à disposition un ensemble de ressources, d'informations et de services pour accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, si et quand ils en ressentent le besoin.

C'est dans ce cadre que l'Espace Arc-en-Ciel a pu obtenir des financements pour organiser la semaine de la parentalité du 21 au 26 octobre 2024 avec l'aide de plusieurs partenaires.

Des activités variées pendant 6 jours

► **Ateliers de sophrologie** : pendant cette semaine, 3 ateliers conduits par Angélique Ribeiro ont été organisés pour les enfants, à partir de 18 mois, accompagnés d'un parent ou d'un autre membre de la famille. Ils se sont déroulés au Relais Petite Enfance le lundi, au Multi-Accueil le jeudi et à l'Espace Arc-en-Ciel le samedi matin.



Atelier sophrologie avec Angélique Ribeiro

► **Conférence «Nos enfants sous microscope»** mardi 22 octobre, Emmanuelle Piquet, psychopraticienne formée à l'École de Palo Alto a abordé le sujet du recours au diagnostic «négatif» chez les enfants. TDAH, dyspraxique, dysorthographique ou encore HPI, ces termes font porter beaucoup de choses à l'enfant, considéré alors comme défaillant. Elle a proposé des solutions pour apprendre à changer de posture et apaiser les relations difficiles.

Un après-midi festif des familles : le mercredi 23 octobre, plus de 150 personnes se sont retrouvées au foyer municipal pour partager, échanger et s'amuser. De nombreuses activités étaient organisées : lecture et jeux partagés, œuvre à 4 mains, photobooth, défi maquillage, chasse aux trésors, atelier yoga et relaxation pour terminer en crêpe party... Un agréable moment qui a permis à chacun de s'informer tout en s'amusant.



Atelier yoga par Aurélie Thomas lors de l'après-midi festif des familles

► **Théâtre Forum «Avant j'avais des principes, maintenant j'ai des enfants»** : La Compagnie Arc-en-Scène a proposé une réflexion sur le thème des principes et grandes théories confrontés à la réalité de l'action des parents. Cet espace de parole libre et de réflexion collective a permis de dédramatiser certaines situations, de donner les moyens d'agir et de prendre du recul pour analyser et évoluer dans les pratiques.



Théâtre Forum



PROJETS MUNICIPAUX

Un tiers lieu culturel au Château d'Aux

Depuis quelques années, la ville de Gueugnon cherche à moderniser la bibliothèque pour en faire une véritable médiathèque où image, musique, vidéo, jeu... auraient leur place à côté des livres. Des projets ont vu le jour avec l'idée de rapprocher la bibliothèque du centre-ville. En parallèle, une activité dans le parc s'est développée : «Echappée sous les arbres», le 14 juillet... Aujourd'hui, laisser les activités culturelles au château d'Aux apparaît comme une évidence.

Les bibliothèques ont beaucoup évolué ces dernières années ! Les tiers-lieux ouvrent de nouvelles perspectives afin de réinventer ces espaces consacrés à la culture et **transformer ces «lieux du livre» en «lieux à vivre»**. Autrement dit, ces espaces publics constituent un nouvel environnement qui conjugue culture au calme, travail personnel et échanges sociaux. Même si le cœur du lieu reste les collections et les livres, on propose tout autour une palette d'autres services, d'autres actions.

Un travail en concertation avec toutes les personnes impliquées

L'équipe municipale souhaite développer un espace culturel au Château d'Aux qui soit **simple, efficace, réalisable et réfléchi** en accord avec les personnes concernées : agents, habitants, associations, partenaires sociaux et institutionnels.

Ce travail est accompagné par le Département via la DLPAC (Direction de la Lecture Publique et de l'Action Culturelle) pour la transformation de la bibliothèque en médiathèque au sein du nouvel espace culturel.

Un travail a débuté l'année dernière avec les agents pour définir le projet et permettre un calibrage budgétaire et technique. Des études de faisabilité seront réalisées cette année.

Les associations hébergées au château d'Aux et la CCEALS qui anime le local ados seront consultées. L'objectif est que chacun puisse trouver sa place et même devenir acteur de l'évolution du site en proposant de nouvelles idées.



Le tiers-lieu culturel idéal :

le château d'Aux avec une médiathèque, des espaces réservés à la culture, au patrimoine, à la vie associative et avec une ouverture sur le parc.

Dans la médiathèque, idéalement située au rez-de-chaussée, on trouverait :

Des espaces dédiés

- Accueil
- Espace presse, convivialité, détente
- Espace de travail
- Les collections de la bibliothèque
- Borne d'écoute
- Salle d'activités et d'animations
- Espace ludique
- Terrasse avec accès direct vers l'extérieur
- Bibliobus
- Boîte à livres

Des collections variées

- **Imprimés** : livres, journaux, magazines..
- **Son-musique** : animations musicales, borne d'écoute, fonds sonore, playlist..
- **Image - vidéo** : DVD, médiathèque numérique...
 - **Jeu** : jeux de société, animations autour du jeu, expositions interactives...
 - **Numérique** : WIFI, consultation internet, ateliers...

Expression des élus de la majorité municipale

Après une année riche en actualités, qu'elles soient culturelles, sportives, commerciales, associatives ou solidaires, nous voilà de nouveau tournés vers l'avenir.

Le maire et ses élus vous présentent leur meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant que celle-ci vous apporte tout ce que vous désirez dans un contexte national incertain qui génère une certaine morosité.

Nous sommes parfaitement conscients que nombre d'entre vous peuvent être en difficulté mais soyez certains que notre collectivité sera à vos côtés pour vous aider à maintenir un cap.

Cette année encore, nos actions de préservation du commerce local seront maintenues afin de permettre aux porteurs de projet d'investir pour que perdure l'activité commerciale de notre centre-ville.

Nous allons également poursuivre la valorisation de notre patrimoine avec le Château d'Aux qui se prépare à devenir un tiers-lieu culturel, outil indispensable pour nos futures générations. Théâtre depuis quelques années de manifestations estivales, 2025 n'échappera pas à la règle ; de nombreux événements sont en programmation pour que vive cet espace convivial et familial.

Nous, élus, avons besoin de vous pour, qu'ensemble, nous fassions avancer notre ville où il fait bon vivre.

Expression des élus de l'opposition

Les élus de l'opposition n'ont pas communiqué de texte



Le p'tit GUEUGNONNAIS

Janvier et Février

Journal d'actus de la Ville de Gueugnon

Pas de P'tit Gueugnonnais en janvier et février !

Toutes les actualités de votre ville sont regroupées sur ces deux pages pour limiter les impressions et le coût de la distribution

PLANNING DES ASSOCIATIONS

► **Club Amitié Loisirs Gueugnonnais**
Centre Henri Forest, le mardi de 13 h 30 à 18 h.
Mercredi 15 janvier : Galette des Rois
Mercredi 12 février : loto assdhérents
Mercredi 26 février : après-midi beignets

► **Secours Populaire**
Rue Alfred Simon - Permanences d'accueil :
smercredi, de 13 h 30 à 16 h 30
Brocante et vestiaire **ouverts à TOUT PUBLIC**
03 85 85 24 38 (répondeur)

► **Secours Catholique**
06 44 12 33 30 - local, rue Alfred Simon
Vestiaire : dépôt de dons, vêtements, bibelots, vaisselle, mardi de 14 h à 16 h 30
Vente et Accueil : mercredis, 14 h à 16 h 30
Mobilier : samedis 11 janvier et 8 février, de 14 h à 16 h, rue des Potiers, Services Techniques
Si vous voulez donner des meubles, de l'électroménager... prendre contact avec Olivier au 06 89 41 89 31

► **Syntaxe Erreur 2.0**
17, rue Danton - 03 85 24 22 76
Repair Café (sans rendez-vous) : de 14 h à 16 h
jeudis 9 et 23 janvier, 6 et 20 février
Repair Couture (astuces et réparations de vêtements déchirés)

► **Club féminin**
Centre Henri Forest, jeudi de 14 h à 18 h
16 janvier : galette des rois et assemblée générale
23 janvier : débat lecture
30 janvier : loto
6 février : conférence
13 février : boîte en tissu ou découpatch
20 février : carnaval, beignets
27 février : travaux libres

► **Artis Arts**
Chazey (poterie, modelage, mosaïque, dentelle aux fuseaux),
Lundi et mercredi, de 14 h à 18 h
Renseignement : 07 72 02 76 20

► **Don de sang**
Mardi 14 janvier : de 8 h à 12 h 30
Mardi 11 février : de 11 h à 15 h
Foyer municipal
(rendez-vous conseillé sur le site de l'EFS)

THÉÂTRE

Dimanche 26 janvier, foyer municipal, 16 h
Toqué avant d'entrer
par les **Fanfarons du Mont-Saint-Vincent**
Comédie en 3 actes de François Sharre

Depuis son expulsion du domicile conjugal, Hervé cherche de quoi se loger sur Paris. Il trouve la colocation idéale mais la condition non négociable pour y vivre : présenter un TOC pour cohabiter avec d'autres toqués ! Mensonges, quiproquos, situations ubuesques s'ensuivent ! Venez partager avec la troupe un beau moment de rires et de détente.
Tarif : 10 € (gratuit - de 12 ans)



Vendredi 21 février, foyer municipal, 20 h 30

Le paradis, c'est bien ici ?
par la troupe du **Foyer Rural de Grury**

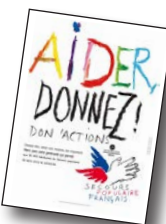


Le Secours Populaire présentera une pièce pour adulte et 2 petits sketches interprétés par les ados «Une famille en or» où 2 familles intellectuellement et socialement opposées s'affrontent dans un jeu télévisé et «Mange ta soupe» avec trois petites filles...

La soirée est organisée au profit de Don'actions, la campagne nationale de collecte du Secours Populaire destinée à donner les moyens d'agir aux bénévoles.

Le paradis, c'est bien ici ? présentée par les adultes de **Yvon Taburet**, une comédie où gags, jeux de mots et situations explosives s'enchaînent à un rythme infernal pour le plus grand plaisir du public.

Tarif : 8 € et 5 € jusqu'à 12 ans



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Judi 27 février, foyer municipal, 15 h

Pour aller où ?

Cirque musical
par la Compagnie K-Bestan



Avec Céline Arblay et Anthony Plos
Dans une gare, où le temps est dicté par le passage des trains qui ne s'arrêtent pas, Rosie et Arthur attendent le leur. Le premier qui s'arrêtera, quel qu'il soit, pour partir vers un ailleurs forcément meilleur. Tout semble les opposer, mais cette attente forcée va leur permettre de se rencontrer et transformer cette gare aux allures étranges en un lieu loufoque et poétique. Un lieu où le temps disparaît pour laisser place à l'imagination.

Tarif : 4 € - A partir de 3 ans - 50 mn

Renseignements : service culture de la Ville de Gueugnon
Château d'Aux - 03 85 85 82 50 - culture@ville-gueugnon.fr

ANIMATIONS

Samedi 15 février
APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE

animée par «Le Caveau des Artistes»
organisée par le Secours Catholique avec la troupe digoinnaise qui interprétera les plus belles chansons françaises. Entrée gratuite
- Ouvert à tous
A partir de 14 h 30
• **Foyer municipal**



CARNAVAL

Samedi 22 février

15 h : départ du défilé
artistes de rue, mascottes,
brûlé de M. Carnaval
bal populaire

CHAPEAU CLAQUE CABARET

Spectacle : Oh lala, c'est magnifique !

Dimanche 2 février :
12h30 (+ déjeuner) - 15h (+ dessert)

Samedi 15 février : 20h, (dîner)

Spectacle : Y'a d'la joie !

Dimanche 9 février :
12h30 (+ déjeuner) - 15h (+ dessert)

Vendredi 14 février : 20h (+ dîner)

du 25 au 27 février : Spectacle familial «Cinéma, cinéma» enfant : 10 € jusqu'à 12 ans - adulte 12 €

Réservation : 06 03 44 72 06 - 03 85 70 26 81
www.chapeauclaqucabaret.com



LOTOS

Dimanche 2 février

LOTO du FCG

Séjour de 1 semaine à Hourtin (Landes) + bons d'achats (500 €, 200 €...)

Ouverture à 12 h 30, **début des parties à 14 h**

17 parties au programme + mini bingo

• **Foyer municipal**

Dimanche 16 février

LOTO du FCG Omnisports

Athlétisme, tennis de table, tennis et judo

14 parties de 3 lots + mini-bingo
Bons d'achats de 600€, 300€, 200€, 100€, 80€, 60€, 50€, 40€, 30€ téléviseurs, jambons, champagne, rosettes, repas au restaurant...

Ouverture à 13 h, **début des parties à 14 h**

• **Foyer municipal**

Dimanche 23 février

LOTO «Bouge ton école»

Association de parents d'élèves des écoles Rosa Parks et Joséphine Baker

13 parties + 1 partie enfant

Bons d'achats de 300€, 150€, 100€...

Ouverture à 13 h, **début des parties à 14 h**

• **Foyer municipal**

AGENDA DE JANVIER-FÉVRIER

REPAS DES AÎNÉS

Vous avez 75 ou plus en 2025 ?

La Ville de Gueugnon vous invite à un repas gratuit avec animation musicale :

Mercredi 26 mars 2025,
à midi, au Foyer Municipal

Inscription obligatoire : du lundi 3 février au jeudi 13 mars au Service des Aînés, Résidence des Acacias, 20, rue du Port (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h) - N'oubliez pas de prendre une pièce d'identité !

Renseignement : **03 85 85 56 80** (pas d'inscription par téléphone)



CONCERTS

Vendredi 31 janvier
Foyer municipal, 20 h

Venez découvrir «Super Eden», le nouvel album de chanson pop électro d'Ello Papillon où la chanteuse se dévoile au travers de textes lumineux empreints de poésie, des mots qui se mêlent parfaitement aux mélodies composées avec Alexandre Abdili. Cet album a été sélectionné par Radio France qui en a fait un de ses coups de cœur de l'année.

Tarif : 8 € (6 €)

A partir de 9 ans

Renseignements : service culture de la Ville de Gueugnon
Château d'Aux - **03 85 85 82 50**
culture@ville-gueugnon.fr



ELLO PAPILLON
SUPER EDEN

Dimanche 9 février

BRASS BAND DE LA MUSIQUE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Foyer municipal, 14 h



La CCEALS sur proposition de Sébastien Monin, co-directeur artistique du Brass Band Sud Bourgogne a invité le **Brass Band de l'Armée de l'Air et de l'Espace** à se produire dans notre ville. Située dans l'enceinte de l'hôtel national des Invalides à Paris, la Musique de l'Air s'associe régulièrement à des projets pédagogiques au profit de la jeunesse et **se produit dans les plus beaux lieux de la capitale** comme le Panthéon ou l'hôtel de Brienne abritant le cabinet du Ministre des Armées, mais aussi salle Pleyel, au théâtre des Champs-Élysées ou encore la Philharmonie de Paris.

La première partie sera assurée par le Brass Band Sud Bourgogne. Le répertoire de cette journée abordera tous les styles. Même s'il est principalement axé sur des pièces originales pour ce type de formation, les Brass Bands jouent également des transcriptions de **musique classique** mais aussi des **musiques de films** ainsi que des **reprises pop rock**.

Tarif : 12 € (6 €) - Réservation conseillée auprès de l'Office de Tourisme
1 rue Pasteur - du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi)
03 85 85 56 90 - culture@cceals.fr



LA GARDE RÉPUBLICAINE *en concert*



20 €
10 €

Dimanche
6 AVRIL 2025
Foyer municipal - 15 h



GUEUGNON

Réservations et renseignements :
Ecole Municipale de Musique
Place de Gaule - 03 85 84 46 51
ecole.musique@gueugnon.net

GR
Garde républicaine
GENDARMERIE
NATIONALE